

Déchèterie intercommunale

Réservée aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Lundis - Mercredis - Vendredis de 16h à 19h

Samedis de 10h à 12h et de 14h à 19h



GRAVATS / INERTES



MOBILIER



ENCOMBRANTS



GRDS ÉLECTROMÉNAGER



DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



BATTERIES



LAMPES



HUILES DE VIDANGE



SOUCHES-BÛCHES



PILES ET ACCUMULATEURS

Gravats, matériaux inertes

Pierres, parpaings, béton, tuiles, ...

Encombrants

Objets volumineux, vélos, parquet, plâtre, ...

Mobilier

Meubles, literie, placards, mobilier de jardin, ...

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Ordinateurs, téléviseurs, cumulus, sèche-cheveux, téléphones, jeux, ...

Déchets toxiques

Peintures, solvants, désherbants, chlore, aérosols, détergents, filtres à huile, ...

Batteries automobiles

Lampes, ampoules (avec le symbole « poubelle barrée »)

Huiles de vidange

Souches, bûches de diamètre supérieur à 10 cm

Piles, cartouches d'imprimantes

Radiographies

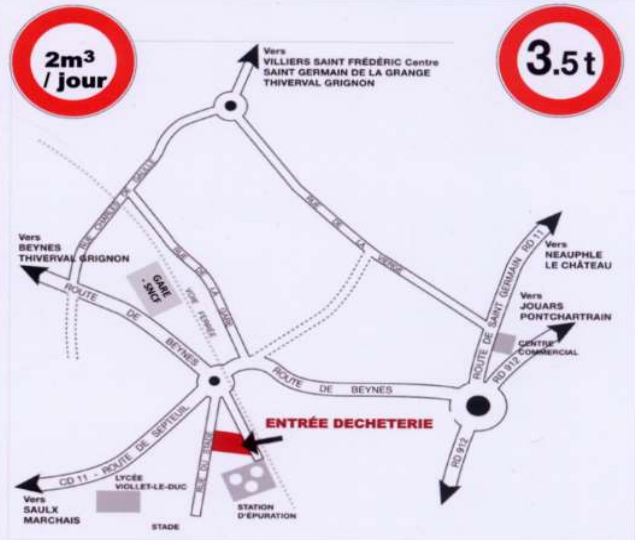
Déchets acceptés

écomobilier
COLLECTER - TRIER - RECYCLER

ecosystem

ECO
DDS

recylum



Route de Septeuil à Villiers-Saint-Frédéric (près du lycée Viollet-le-Duc)



Une question, un doute ?



01 34 89 23 17



accueil@cccy.fr

www.cœur-yvelines.fr



2021

Collectes assurées également les jours fériés

Saint-Germain-de-la-Grange

Sans bouchon,
sans couvercle, sans sac

Verre



STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Pour toutes livraisons ou réparations de bacs, utilisez le formulaire sur: www.cœur-yvelines.fr ou appelez le 01 34 89 23 17

Déchets ménagers

Déchets « domestiques » (emballages souillés, plastiques autres que bouteilles, couches culottes, litières, vaisselles cassées, films plastique, ...)

Les lundis

En sacs fermés dans le bac à couvercle vert

Emballages

Journaux, magazines et papiers, aérosols, boîtes de conserve et canettes, bouteilles et flacons en plastique, cartons

Les mercredis

En vrac et sans sac dans le bac à couvercle jaune

Végétaux

Gazon, feuilles, fleurs coupées, élagage en fagots

Les mercredis du 31 mars au 1^{er} décembre

En vrac dans le bac à couvercle marron ou dans des sacs en papier
Branches de moins d' 1,5 m de long et diamètre inférieur à 10 cm. Non autorisés: terre, souche, tronc, ...

Encombrants

Objets volumineux des ménages, matelas, meubles

Les mardis 9 mars et 14 septembre

Les gravats, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), doivent être déposés à la déchèterie (machine à laver, téléphone, grille pain, téléviseur, ...)

Sortir les bacs la veille au soir de la collecte et les rentrer le jour du ramassage